

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°8 du 26 février 2010

PARTIE PERMANENTE

Armée de terre

Texte n°11

ERRATUM

à l'instruction n° 13010/DEF/RH-AT/PRH/LEG du 14 janvier 2009 relative à l'attribution du diplôme de qualification supérieure de l'armée de terre.

Du 19 février 2010

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE : *bureau « politique des ressources humaines »*.

ERRATUM à l'instruction n° 13010/DEF/RH-AT/PRH/LEG du 14 janvier 2009 relative à l'attribution du diplôme de qualification supérieure de l'armée de terre.

Du 19 février 2010

NOR D E F T 1 0 5 0 0 6 3 X

Texte modifié :

Instruction n° 13010/DEF/RH-AT/PRH/LEG du 14 janvier 2009 (BOC N° 7 du 19 février 2010, texte 14. ; BOEM 311-0.3.1.1).

Référence de publication : BOC N°8 du 26 février 2010, texte 11.

L'instruction n° 13010/DEF/RH-AT/PRH/LEG relative à l'attribution du diplôme de qualification supérieure de l'armée de terre est modifiée comme suit :

Dans la date de signature de l'instruction, au lieu de « 14 janvier 2009 », lire « 14 janvier 2010 ».